



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Podo-BOP

Bachelier en Podologie

Haute École Libre de Bruxelles Ilya
Prigogine (HELB)

Jean-Charles CAILLIEZ
Édith BOULIANNE
Flore RASE

11 octobre 2024

Table des matières

Podo-BOP : Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB)	3
Synthèse	4
Critère A	8
Critère B	11
Critère C	16
Conclusion	17
Droit de réponse de l'établissement	18

Podo-BOP : Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB)

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2023-2024 à l'évaluation continue du bachelier en Podologie dans le cadre du *cluster* « Podo-BOP ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2017-2018.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite *in situ* le 9 avril 2024 à la Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Podologie, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2017-2018 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Jean-Charles Cailliez, expert de l'éducation, président du comité
- Édith Boulianne, experte paire et de la profession
- Flore Rase, experte étudiante

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Engagement dans une démarche qualité explicite menée avec compétences
- Réunions avec rédaction de procès-verbaux
- Apport de la recherche à la pédagogie
- Pédagogie allant du plâtre au numérique avec la possibilité de voir toutes les méthodes de fabrication de semelles (méthodes traditionnelles vs technologiques)
- *Foot Clinic*, une belle opportunité pour apprendre avec de « vrais » patients et pouvoir aussi l'utiliser dans des travaux à connotation recherche
- Valorisation de cette *Foot Clinic* et des stages pour professionnaliser le parcours étudiant
- Dispositifs pédagogiques mis en place en réponse à des demandes d'étudiants (ex : *speed dating* pour départ en stage)
- Équipe pédagogique avec une grande diversité de profils
- Grande disponibilité des enseignants

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Difficulté d'aligner la coordination qualité de l'établissement (complexe) à celle du cursus qui nécessite une simplification
- Pratique un peu trop longue (pendant les trois ans) de méthodes traditionnelles (plâtre) pour la fabrication de semelles
- Pédagogie encore trop basée sur des enseignements transmissifs et pas assez collaboratifs
- Manque de mise à disposition de supports bibliographiques et d'ouvrages (pourtant cotés comme références dans les cours)
- Canal de communication officiel qui ne se suffit pas à lui-même, étant alors remplacé par les réseaux sociaux

OPPORTUNITÉS

- Monde de la recherche en Podologie actif et attractif

MENACES

- Arrivée de l'intelligence artificielle aussi bien dans la transformation des métiers que dans les pédagogies associées à la formation de professionnels qui mériterait une réflexion au nouveau du cursus
- Concurrence avec d'autres hautes écoles qui jouent la carte du tout numérique pour attirer davantage d'étudiants intéressés par un métier empreint de modernité

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Simplifier le dispositif de la démarche qualité institutionnelle pour permettre au coordonnateur qualité du cursus de pouvoir utiliser simplement l'outil et d'obtenir plus facilement des données (en lien avec les indicateurs) qui permettent l'amélioration du cursus.
- 2 Continuer à développer l'utilisation de la *Foot Clinic* avec l'intégration de travaux liés à la recherche qui développent l'esprit critique des étudiants.
- 3 Continuer de permettre aux étudiants de voir toutes les techniques utilisées, des plus traditionnelles (le plâtre pour la fabrication des semelles) aux plus technologiques (numériques), tout en favorisant les techniques qui seront utilisées plus régulièrement par la profession dans les prochaines années.
- 4 Trouver un moyen de privilégier les canaux officiels pour la communication afin qu'ils ne se laissent pas supplanter par les réseaux sociaux.

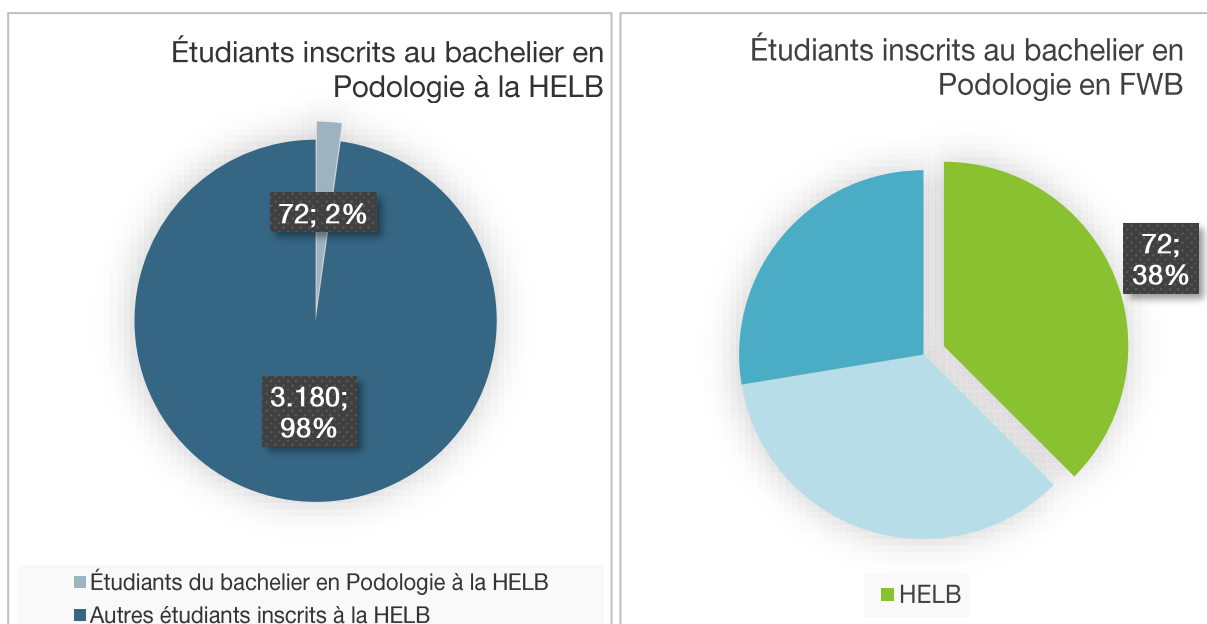
Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB) résulte de la fusion en 1996 de cinq institutions : l'École d'Infirmiers et accoucheuses annexée à l'Université libre de Bruxelles, l'Institut Libre d'Enseignement Supérieur Économique et Paramédical de Bruxelles, l'Institut Supérieur pour les Carrières Auxiliaires de la Médecine, l'Institut Supérieur des Sciences Humaines Appliquées - École Ouvrière Supérieure et l'Institut de Radioélectricité et de Cinématographie. Elle relève du réseau libre non confessionnel. Son pouvoir organisateur est l'Ilya Prigogine ASBL.

La HELB compte quatre départements (technologies et économie, santé, communication & médias audiovisuels et social). Elle dispense 18 formations de type court ou long ainsi que 7 spécialisations. Les formations sont réparties, selon le département, sur trois implantations (le campus Érasme, le campus de la Plaine et le campus Reyers).

Outre le bachelier en Podologie, le département santé organise un bachelier en Ergothérapie, en Hygiéniste bucco-dentaire, en Orthoptie, en Sage-femme, en Soins infirmiers, en Technologue en imagerie médicale et en Accueil et éducation du jeune enfant. Il organise aussi un master en Kinésithérapie et en Sciences infirmières. Il propose enfin une spécialisation en Art thérapie, en Gériatrie et psychogériatrie, en Oncologie, en Santé communautaire, en Pédiatrie et néonatalogie, en Soins intensifs et aide médicale urgente et en Cadre de santé). Le bachelier en Podologie est organisé sur le campus Érasme à Anderlecht.

En 2021-2022, 72 étudiants étaient inscrits au bachelier en Podologie à la HELB. Ces 72 étudiants représentent 2 % du nombre total d'étudiants inscrits à la HELB, à savoir 3252 étudiants. Ils représentent 38 % du nombre total d'étudiants inscrits au même bachelier dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), à savoir 192 étudiants.²



² Source : ARES, base de données SATURN. Année de référence : 2021-2022.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation précédente

La présente évaluation fait suite à l'évaluation initiale du programme de Podologie de la Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB) menée par l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) en 2017-2018. Depuis la précédente évaluation, la population étudiante du cursus de Podologie de la HELB a connu une certaine stabilité. Si le nombre d'étudiants inscrits dans le cursus a quelque peu diminué lors de la pandémie du Covid-19, il est très rapidement revenu à la norme dans les années suivantes. Cette stabilité vaut également pour les acteurs du cursus de Podologie de la HELB. L'équipe enseignante active dans le cursus se présente en effet comme stable et bien établie dans l'établissement. Cette stabilité a de toute évidence servi la démarche qualité mise en œuvre dans le cursus, dont les acteurs se sont engagés dans un suivi des recommandations formulées par l'AEQES lors de la précédente évaluation et dans la mise en place d'actions contribuant à l'évolution positive du programme organisé.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

- 1 Le comité constate que la démarche qualité de la HELB s'appuie sur une organisation avec des moyens et des outils bien détaillés. Principalement incarnée par la direction et par la coordination qualité, elle se traduit dans un plan stratégique qui est communiqué aux parties prenantes de l'établissement. Les experts ont apprécié la qualité rédactionnelle du dossier d'avancement, complet et lisible, bien rédigé en suivant le référentiel de l'AEQES.
- 2 Les experts ont apprécié le fait que l'analyse SWOT³ ait été réalisée en impliquant différents acteurs, notamment les anciens étudiants, les maîtres de stage pratique et les membres de la commission d'évaluation interne. Cette participation témoigne de la volonté du cursus de Podologie d'impliquer toutes les parties prenantes dans la démarche qualité.
- 3 Les experts ont constaté que l'outil institutionnel mis en place par la coordination qualité de la HELB apparaissait comme un outil utile, dans la mesure où il peut permettre de recueillir des indicateurs nécessaires à la démarche qualité. Cependant, le comité relève que le dialogue semble difficile entre la commission qualité institutionnelle (CQI) et la commission qualité du cursus (CQC), en ce sens qu'il est souvent peu aisé pour les collègues de Podologie de s'approprier, voire de décliner, tous les éléments de la démarche qualité de la HELB au niveau du cursus. Ce sont parfois deux logiques qui se rencontrent, sans forcément se superposer pour tenir compte des spécificités du cursus.
- 4 Les experts ont noté la présence de délégués dans les différentes promotions et la tenue de deux conseils étudiants annuels (un par semestre). Ils ont en revanche remarqué l'absence de bureau des étudiants (BDE), qui pourrait toutefois permettre de mieux formaliser le retour des étudiants en cas de problème, ceci en lien avec le travail des délégués.

³ SWOT est l'acronyme des mots anglais *strengths* (forces), *weaknesses* (faiblesses), *opportunities* (opportunités) et *threats* (menaces).

- 5 En ce qui concerne les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE), qui étaient l'une des principales recommandations de l'évaluation programmatique initiale, les experts ont noté qu'un système transversal (unique) existait à l'heure actuelle. Malheureusement, celui-ci ne conduit qu'à l'évaluation de quelques unités d'enseignement (UE) sélectionnées au hasard dans chaque cursus et soumis aux étudiants à la fin du semestre. Ce système d'évaluation, peu représentatif de l'avis global des étudiants sur leurs enseignements, est cependant doublé d'un autre système (facultatif) proposé sous la forme d'un modèle à suivre ou pas, construit par le cursus et laissé à la liberté des enseignants. Malgré cela, pour ce dernier, il n'a pas été constaté de réelle utilisation par les enseignants. De manière générale, les experts ont constaté que les EEE restaient sans effets, car elles ne sont pas suivies d'une analyse des résultats avec les étudiants pour mise en action.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 6 Le comité a relevé que la démarche qualité de la HELB, ainsi que sa déclinaison dans le cursus du bachelier en Podologie, était explicite et bien documentée, notamment avec un système ARC (amélioration réaliste et continue) qui permet aux parties prenantes de faire des propositions constructives au service de la qualité et des rapports de progrès qui s'avèrent utiles pour être en mesure de bien respecter les valeurs de l'établissement.
- 7 Un plan stratégique détaillé est présenté et met en avant les priorités stratégiques de l'établissement, les objectifs visés, les actions à entreprendre ainsi que les ressources et échéances associées. Des informations sur la planification, sur la révision du programme, sur l'utilisation des plateformes pédagogiques, sur les dispositifs d'aide à la réussite, sur la politique de formation continue et sur la mobilité internationale sont incluses dans ce plan stratégique.

Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

- 8 Le comité a constaté l'existence d'une pratique de la qualité au sein du cursus de Podologie dans laquelle l'équipe pédagogique intègre la qualité. Il remarque cependant que l'intégration de la qualité se fait surtout de manière informelle, c'est-à-dire sans la nommer explicitement. Il s'agit donc d'une culture qualité « non dite », où les pratiques sont intégrées naturellement dans les processus de l'établissement sans être formellement désignées comme telles, ce qui ne laisse pas de traces écrites pouvant être utilisées par la suite pour améliorer la qualité. Ces pratiques informelles sont facilitées par le fait que les promotions d'étudiants sont composées de petits effectifs et par leurs très bonnes relations avec l'équipe pédagogique.

- 9 Les experts ont noté l'existence de réunions pédagogiques mensuelles qui sont organisées pour discuter de sujets liés à l'enseignement, à l'organisation du cursus, aux nouvelles techniques, aux définitions utilisées (lexique), etc. Ces réunions sont décrites comme collaboratives, c'est-à-dire favorisant les échanges et la discussion, ainsi que la présentation de sujets pertinents. Elles sont organisées à partir d'ordre du jour et donnent lieu à des procès-verbaux, ce qui est un caractère explicite en termes de démarche qualité. Ces réunions s'ajoutent à d'autres où interviennent, deux fois par an, tous les enseignants du cursus de Podologie, y compris les enseignants des cours plus transversaux, et à une journée et demi annuelle qui permet de travailler sur des sujets de fond en lien avec la pédagogie.

RECOMMANDATIONS

- 1 Afin d'améliorer l'articulation entre la démarche qualité institutionnelle et la démarche déployée au niveau du cursus de Podologie, trouver quelques simplifications dans le dispositif qui permettraient au CQC de pouvoir utiliser plus facilement l'outil transversal dans la collecte de données au service de l'amélioration de la qualité.
- 2 Trouver une organisation avec les délégués de promotions qui leur permette de remonter plus efficacement auprès des professeurs les problèmes rencontrés par les étudiants de leur promotion, de manière à répondre plus rapidement à leurs attentes.
- 3 Progresser dans les EEE. Pour ces EEE, le comité suggère de retravailler un système d'évaluation plus spécifique des cours en Podologie avec un suivi des résultats, de manière à faire évoluer les enseignements au niveau du cursus. Une première année « pilote » de mise en place de ce système d'EEE en cursus de Podologie pourrait se faire avec quelques enseignants volontaires et motivés. Ceux-ci pourraient initier du partage d'expérience en la matière avec leurs autres collègues, l'idée étant de montrer que l'analyse des EEE dans un cours qui serait réalisée avec ses étudiants permet de faire évoluer ensemble la pédagogie. De plus, cette approche inciterait les étudiants à participer aux EEE de manière plus volontaire puisqu'ils pourraient en voir les effets à courts et moyens termes.
- 4 Mettre en place des actions pour « formaliser l'informel » dans les modes d'échange et de communication entre les parties prenantes, en programmant des temps d'échange thématique (en dehors des réunions pédagogiques qui sont déjà organisées) avec des ordres du jour et des comptes rendus ou procès-verbaux et en consignnant les actions mises en place à la suite des décisions prises dans ces réunions. L'idéal est de commencer par les « endroits » où la formalisation demande le moins de travail.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

- 1 Les experts ont apprécié que l'établissement ait le souci de promouvoir les apports de la recherche dans l'actualisation des connaissances transmises aux étudiants, notamment en lien avec les évolutions technologiques liées à l'évolution du métier de podologue. L'implication des enseignants-chercheurs dans cette pédagogie de la formation « par » la recherche permet aux étudiants de développer leur esprit critique quand ils l'exercent à faire des recherches avec tri et discernement. Les enseignants-chercheurs sont aussi soutenus par les bibliothécaires, dont les formations à destination des étudiants (*Zotero*, plagiat, etc.) participent à l'intérêt général porté pour et par la recherche.
- 2 Cette réflexion des acteurs de la section de Podologie permet également la réalisation de travaux de fin d'études (TFE) à connotation « recherche » et d'associer des étudiants à des publications dans des revues scientifiques ou sur des posters qui peuvent être exposés dans les couloirs de l'établissement ainsi qu'à des présentations dans des congrès nationaux et internationaux. Cela valorise le travail des étudiants.
- 3 Une autre force constatée par les experts à propos des TFE concerne la mise en place de cours de méthodologie de la recherche dès le deuxième bloc annuel (bloc 2), pour que les étudiants puissent développer leur esprit critique et leur sens du discernement.
- 4 Le comité a constaté que l'utilisation de la *Foot Clinic*, accueillant dans l'établissement de vrais patients pour des soins de pédicure, ne se limitait pas à faire progresser les étudiants dans leurs pratiques de soins, mais que ce lieu pouvait aussi jouer le rôle de laboratoire pour des études à connotation « recherche », en particulier avec des sujets réflexifs menés par les étudiants sur des cohortes de réels patients. Ce dispositif permet ainsi au cursus de Podologie de développer l'esprit de curiosité de ses étudiants, ce qui leur permettra d'exercer plus tard leur métier de manière évolutive.
- 5 Le comité a apprécié le dynamisme du cursus en lien avec son environnement, en notant plusieurs points pouvant renforcer la pertinence du programme tels la mobilité des étudiants et de leurs enseignants, les partenariats développés avec des sociétés qui invitent les étudiants à pratiquer hors de l'école des techniques différentes, les liens étroits entretenus avec le monde professionnel entre autres via l'association belge des podologues et les *alumni* ou encore la participation des étudiants et des enseignants à des salons et à des congrès de la podologie en Belgique et à l'étranger. Toutes ces initiatives répondent aux recommandations de l'AEQES ayant été faites lors de la dernière évaluation.

- 6 Parmi les activités proposées dans le cursus, il importe aussi de relever l'activité dans laquelle les étudiants sont invités à participer à la rédaction de documents collaboratifs, tel un « Guide de pratique clinique belge pour les podologues », projet financé par le Service Public Fédéral de la Santé. Les experts ont apprécié cette activité pédagogique, car elle permet à nouveau de renforcer les liens entre la pédagogie et le monde professionnel.

Cohérence du programme

- 7 Le comité a relevé une force spécifique de la pédagogie du cursus de Podologie organisé à la HELB qui apparaît comme un trait distinctif majeur. Il s'agit de la volonté de continuer à utiliser des méthodes traditionnelles avec des équipements que l'on pourrait qualifier de « rudimentaux ». Le cursus a fait ce choix pour que les étudiants puissent bien comprendre les principes fondamentaux utilisés en Podologie, ce qui est le cas dans la méthodologie du plâtre par exemple, en plus d'autres méthodes beaucoup plus récentes (méthodes numériques), afin d'avoir une conscience de tout ce qui peut se faire dans le domaine. La pédagogie du cursus propose ainsi à ses étudiants de passer de la maîtrise du plâtre à celle du numérique. Les experts soulèvent toutefois un point de vigilance qui est celui de bien équilibrer l'apprentissage de ces méthodes de manière à ce que les étudiants passent davantage de temps à se former aux techniques plus modernes, notamment numériques, celles qu'ils utiliseront une fois entrés dans leur vie professionnelle.
- 8 Le comité a noté l'existence de cours de méthodologies qui sont mis en place dès le bloc 1, dans une vision holistique, de manière à bien prendre en considération le patient dans sa globalité et non uniquement à travers sa pathologie. Les témoignages des différentes parties prenantes attestent de cela quand ils défendent que la podologie ne s'arrête pas aux soins des pieds, mais prend en compte la santé du patient dans son entièreté, ce qui renforce l'attractivité du métier.
- 9 Les experts ont apprécié l'attention portée par les acteurs du cursus aux besoins des étudiants pour parfaire leur préparation professionnelle, en repensant l'organisation des stages. Leur réorganisation en blocs de huit heures dans la même institution a permis d'éviter les déplacements des étudiants trop nombreux et souvent inutiles, ce qui avait été constaté ces dernières années lorsque les étudiants avaient une journée de stage sur deux terrains différents. Elle a aussi conduit à l'ajout au programme d'un stage d'observation dans le bloc 1, ainsi qu'à une mise à jour des grilles de stage, celles-ci nécessitant d'être plus en lien avec la réalité du terrain.
- 10 Le comité a aussi relevé l'organisation de *speed dating* intitulés « un pied en stage » qui permettent aux étudiants de bloc 2 de poser aux étudiants de bloc 3 des questions en rapport avec leurs conditions de stage. Il s'agit là d'un outil efficace, basé sur des échanges de bonnes pratiques, qui peut aider les étudiants, en les accompagnant vers la réussite. Cette idée de *speed dating* a par ailleurs été initiée par des étudiants eux-mêmes il y a quelques années, ce qui témoigne de l'attention que portent les acteurs du cursus à leurs étudiants, à leurs besoins et à leurs propositions.

- 11 Le comité a constaté le fonctionnement efficace d'une *Foot Clinic* dont la mission essentielle est de permettre aux étudiants de développer leurs compétences pratiques, éthiques et de communication avec les patients. Cela est nécessaire pour assurer l'excellence des soins dispensés par les étudiants, tout en les familiarisant avec les protocoles professionnels et les exigences réglementaires spécifiques au contexte de soins.
- 12 Le comité a constaté une prédominance d'enseignements académiques pour la transmission de connaissances qui se dispensent essentiellement sous la forme de cours magistraux en présentiel, même s'il y existe des exemples d'innovation pédagogique comme des propositions de cours hybrides présentiel/distanciel par certains enseignants, surtout asynchrones avec une mise à disposition de capsules vidéo. Les experts n'ont en revanche pas relevé de véritable dynamique collective dans l'évolution des pratiques pédagogiques en cours qui puissent par exemple favoriser le travail collaboratif ou introduire de nouveaux outils numériques.
- 13 Les experts ont constaté qu'il existait un bon équilibre entre les cours théoriques et les cours pratiques. Dans les cours pratiques, ils ont toutefois constaté que les apports théoriques étaient parfois insuffisants, alors qu'ils pourraient soutenir les étudiants dans leur compréhension des implications de leurs apprentissages pratiques pour leur vie professionnelle à venir.
- 14 Les experts ont enfin relevé le projet de mettre en place un *portfolio* électronique, dont l'intérêt est souligné par le comité. Le *portfolio* électronique permettra en effet de suivre l'évolution des étudiants.

Efficacité et équité du programme

- 15 Le comité a constaté l'existence d'une équipe pédagogique avec une grande diversité de profils : des plus académiques (transmission de connaissances essentiellement par cours magistraux) aux plus pratiques (lien avec la pratique professionnelle par les stages et par la *Foot Clinic*), en passant par la recherche (étude de cas clinique, réflexion sur l'évolution des matériaux et de leur déformation). Cette diversité de profils est une richesse au service de la formation des étudiants.
- 16 Le comité constate une communication et un soutien positif de la part des enseignants vers leurs étudiants. Quand un problème est rencontré, celui-ci est très souvent remonté auprès des professeurs (pas forcément via les délégués de promotion). Quand un problème est pris en charge, des solutions sont rapidement trouvées pour répondre aux attentes des étudiants. Cette disponibilité et cette réactivité, facilitées par de petits effectifs, sont à souligner, même si elles nécessiteraient également d'être formalisées afin que la coordination qualité puisse garder des traces de ce qui a été fait et pérenniser la démarche dans le futur.
- 17 Le comité a noté que la HELB mettait à la disposition des enseignants une équipe de technopédagogues proposant des formations pédagogiques sur des sujets d'intérêt (comme la compréhension et l'utilisation de l'intelligence artificielle) pouvant contribuer à l'évolution des pratiques en matière d'enseignement. En dehors des formations, les technopédagogues peuvent à tout moment être sollicités par les enseignants selon leurs besoins.

- 18 Les experts ont relevé un taux de réussite très faible en bloc 1 qui s'expliquerait en partie par le niveau faible des étudiants entrant dans le cursus, une faiblesse constatée essentiellement dans les matières scientifiques. Les différents acteurs du cursus de Podologie semblent toutefois conscients de la réalité et sont à la recherche de solutions. Différents dispositifs ont déjà été mis en place (service d'aide à la réussite, blocus assistés, tutorat, remédiations, parrainage, etc.).
- 19 Une plateforme *eCampus (Moodle)* est à la disposition des enseignants pour renforcer l'apprentissage de leurs étudiants et pour communiquer avec eux. Les experts ont noté qu'elle pourrait être utilisée de manière plus efficace par certains enseignants, notamment externes, qui n'utilisent pas toutes ses fonctionnalités. Cette plateforme offre des ressources en ligne, des activités interactives, des *forums* de discussion, ce qui peut faciliter la communication entre les enseignants et les étudiants. Cependant, les experts ont constaté que ce canal de communication officiel ne suffisait pas à lui-même, nécessitant souvent d'être relayé par les réseaux sociaux comme *WhatsApp*, notamment pour les urgences (comme l'absence d'un enseignant) ou les offres d'emploi.
- 20 Des ouvrages bibliographiques sont disponibles dans l'établissement, et les étudiants y ont accès. Les experts ont cependant relevé un manque de mise à disposition de supports bibliographiques ou d'ouvrages à l'intérieur même des cours, notamment les ouvrages présentés comme des références dans les cours, mais non utilisés avec les étudiants. Leur mise à disposition pourrait toutefois permettre aux étudiants de soutenir leur compréhension des cours.
- 21 Le comité a relevé l'existence d'évènements permettant aux étudiants des différents blocs de se rencontrer : l'organisation de repas, de *speed-dating* pour les stages, d'auberges espagnoles, etc. Ces rencontres restent toutefois limitées. À l'heure actuelle, les étudiants ne disposent pas d'un lieu de convivialité dans lequel ils pourraient se retrouver pour des moments informels et des échanges, alors qu'une initiative en ce sens favoriserait les interactions entre les étudiants, renforcerait la cohésion de groupe et contribuerait à créer un environnement propice à l'apprentissage et au bien-être étudiant.

RECOMMANDATIONS

- 1 Veiller à équilibrer les approches traditionnelles (plâtre) et actuelles utilisées en Podologie, afin de diversifier les méthodes étudiées et de présenter les approches faisant l'usage de technologies plus modernes. Il convient en effet de rendre les étudiants autonomes dans les pratiques qu'ils utiliseront en milieu professionnel avec le numérique, sans forcément pousser trop loin les concepts abordés par les méthodes plus traditionnelles. Les experts reconnaissent toutefois l'importance de bien comprendre les principes de base de la conception d'une semelle avant de se lancer dans la haute technologie.

- 2 Encourager les enseignants à suivre des formations pour qu'ils développent leurs pratiques pédagogiques. Il s'agit d'aider les enseignants qui pourraient y consacrer un peu de temps et de les inciter, tout au moins, à échanger avec leurs collègues sur leurs pratiques afin de les faire évoluer. L'idéal serait de trouver un format d'échanges adéquat (réunion d'échange de bonnes pratiques en lien avec les résultats des EEE) qui puisse être intégré dans le cadre de la démarche qualité avec une suite en termes d'expérimentation pédagogique. Cette recommandation des experts sur la pédagogie peut s'appuyer sur l'expertise des technopédagogues de la HELB et en organisant des réunions pédagogiques plus ciblées sur des thématiques d'actualité : les pédagogies collaboratives, l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la pédagogie, etc.
- 3 Encourager les enseignants à intensifier les apports théoriques dans les cours pratiques, ainsi qu'à mettre davantage de ressources bibliographiques à disposition de leurs étudiants.
- 4 Poursuivre la réflexion menée sur la mise en place d'un *portfolio* électronique.
- 5 Formaliser les aides apportées par les enseignants à leurs étudiants, afin que la coordination qualité puisse garder des traces de ce qui a été fait et pérenniser la démarche dans le futur.
- 6 Renforcer les dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants de bloc 1 et poursuivre la réflexion menée sur les difficultés qu'ils rencontrent.
- 7 Former les enseignants à toutes les fonctionnalités de la plateforme *Moodle* de manière à ce qu'ils l'utilisent de manière plus efficace et ceci régulièrement.
- 8 Créer un lieu de convivialité qui favoriserait les interactions entre les étudiants pour renforcer la cohésion de groupe, leur bien-être étudiant au profit de meilleures conditions de vie et d'étude dans l'établissement.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

- 1 Le comité note une démarche qualité qui est bien incarnée par la direction de l'établissement. Celle-ci témoigne d'une réelle volonté d'intégrer pleinement une culture qualité au service de la stratégie. Il constate qu'une analyse détaillée de la démarche qualité, avec ses points forts et ses points faibles (analyse SWOT avec les différentes parties prenantes du cursus) a été faite par l'établissement avec un bon pilotage institutionnel.
- 2 Les experts n'ont cependant pas constaté lors de la visite que la démarche qualité pouvait être considérée par les parties prenantes de l'établissement comme un véritable outil au service du développement du cursus, mais qu'elle était considérée plutôt comme un moyen de vérifier la qualité du travail effectué par tous.

Adéquation entre les valeurs et la qualité

- 3 Le comité a noté la prise en considération des enjeux environnementaux par l'établissement notamment dans une meilleure gestion du gaspillage des matières premières et de la consommation d'eau durant les cours pratiques. Il a aussi relevé la création d'un cours d'hygiène générale et spéciale en bloc 2 qui abordera l'empreinte écologique dans les soins, afin de faire réfléchir les étudiants sur ces problématiques environnementales.
- 4 Le comité a ressenti une volonté de la direction et de sa coordination qualité de travailler l'image du cursus afin que le métier de podologue soit valorisé et que l'établissement soit reconnu comme une référence dans le domaine. Cela contribuerait aussi à rendre l'établissement plus attractif en termes de recrutement.

RECOMMANDATIONS

- 1 Présenter la démarche qualité comme un véritable levier d'innovation au service de la stratégie de l'établissement, afin de permettre à la HELB de continuer à se différencier dans l'offre de formation à destination de ses étudiants et leur professionnalisation. Il n'est pas facile d'embarquer tout le monde dans une démarche qualité, d'autant plus si elle est seulement perçue comme un « contrôle » de la qualité. Les enseignants sont focalisés sur leurs cours et les étudiants sur leurs apprentissages. L'image donnée et perçue de la démarche qualité apparaît ainsi comme un trait distinctif déterminant, sur lequel la HELB et, à fortiori, le cursus de Podologie, devrait travailler.

Conclusion

Le comité tient à remercier le cursus de Podologie de la HELB pour la qualité des documents fournis en préparation à la visite et pour l'accueil qui a favorisé des échanges francs et sincères avec les membres du comité.

Il s'accorde pour reconnaître que le cursus Podologie de la HELB démontre une volonté d'inclure la démarche qualité à son quotidien. Depuis la précédente évaluation, des actions concrètes ont été mises en place avec des résultats à l'appui. La structure de la démarche qualité de l'établissement, quoique trop complexe, se traduit par un engagement du cursus de Podologie à mieux encadrer l'enseignement, souvent de façon informelle, mais assurément présente. Le comité constate que la démarche qualité, même si elle est déjà bien ancrée par l'ensemble des parties prenantes, pourrait être encore davantage investie pour servir de réel levier au développement de la vision stratégique du cursus. Il s'agira de continuer à dispenser une réflexion collective avec l'ensemble des parties prenantes, notamment avec les enseignants et avec les étudiants, pour aboutir à une vision partagée plus large encore de ce que la démarche qualité peut apporter à la vision stratégique de l'établissement au service de ses projets.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation
Podo-BOP
2023-2024

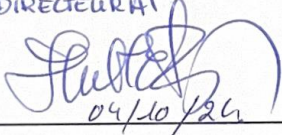
Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

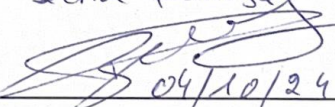
L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A, B ou C)	Observation de fond

Nom, fonction, date et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Cédric HABLET
DIRECTEUR AI

04/10/24

Nom, date et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

Bacquet David
Coordonnateur qualité
Section Podologie

04/10/24